

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

DIRECTION : ENVIRONNEMENT  
SUJET : FOURRIERE AUTOMOBILE  
RÉDACTEUR : BENOIT HAGEN

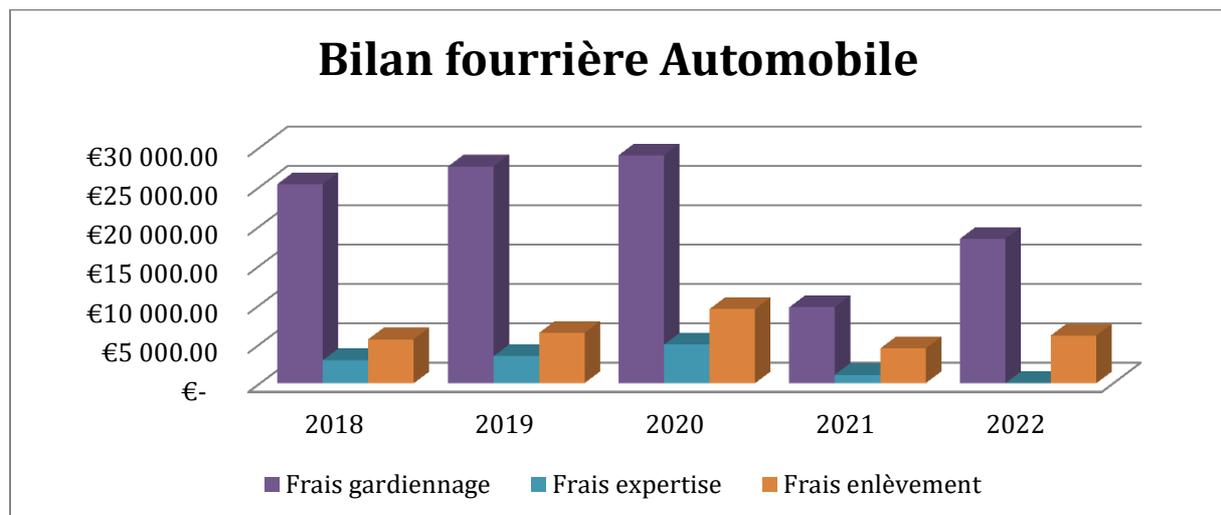
---

---

### FOURRIERE AUTOMOBILE

Depuis 2008, la Communauté de Communes, détient la compétence Fourrière Automobile dont la gestion a été déléguée au le garage HOCHÉ.

Le service de fourrière automobile est assuré par un délégataire : la SARL PESLIER, elle assure l'enlèvement, le gardiennage et éventuellement la mise en destruction des véhicules en infraction, accidentés ou abandonnés sur la voie publique.



Les frais de gardiennage ont très fortement chuté depuis 2020 grâce à la mise en place par la préfecture d'un système d'information et de gestion de la fourrière automobile.